



PROFESSIONNELS - TECHNICIENS - MAITRISES - CADRES D'AIR FRANCE



Roissy, le 18 novembre 2009

«NEO» le bon moment ?

Le 12 Novembre devant la presse et le lendemain en commission centrale économie et production du CCE, la Direction a présenté son nouveau projet stratégique pour le court et moyen courrier (New European Offer ou NEO).

Par une fois encore, la CFE-CGC sera positive et ne relèvera pas le délit d'entrave caractérisé qui devient une marque de fabrique de la nouvelle Direction Générale.

Le constat est alarmant mais connu : perte d'exploitation moyenne de 13% sur moyen courrier, identique pour AF et KLM, 12% sur le court courrier France, 5% sur long courrier AF et 7% KLM.

Les causes sont alarmantes mais connues : pertes durables de recette moyenne par client et conséquences de la crise sur les équilibres Offre/Demande (SKO/PKT).

Les graphiques présentés montrent que depuis 10 ans, notre marché intérieur France et Europe régresse régulièrement sous la pression concurrentielle respective du TGV et des compagnies low cost. Seul le long courrier, grâce à la puissance du HUB a permis une croissance rentable globale. Par de nombreuses fois depuis plusieurs années, la CFE-CGC avait regretté le manque de réaction de la Direction Générale alors que l'envolée low cost était identifiée et inexorable...

Mais mieux vaut tard que jamais !

Le nouveau modèle : il s'agit de diminuer l'offre programme là où les pertes sont irrattrapables. Cela se traduit par 6 avions AF de moins opérant sur CDG, ainsi que 6 pour les compagnies régionales. Les produits sol et vol sont modifiés mais demeurent meilleurs que les produits low cost. Les tarifications commerciales sont significativement plus performantes mais Air France ne verse pas définitivement dans le produit low cost.

Les progrès économiques attendus : 350 M€ annuels sont espérés d'ici à 2011, sous réserve que des modifications de composition équipage A 319 soient négociées avec les représentants PNC. Ce ne sera pas aisé. On parle à terme d'un sureffectif global de 800 PNC qui obligerait à un PDV (plan de départs volontaires) spécifique. La CFE-CGC souhaite que tout soit mis en œuvre pour réussir un tel plan et conserver à tout prix la paix sociale dans cette époque de grande fragilité.

Conséquences sociales pour les personnels sol : rien n'est annoncé dans ce domaine en dehors du PDV 2010. Comme si de tels bouleversements allaient passer sans le moindre problème.

Une inquiétude de fond demeure : de nombreux tableaux comparatifs montrent des écarts de coûts sociaux insurmontables en concurrence frontale avec les low cost. Les comparatifs avec EASY JET sous législation sociale britannique sont inférieurs de 40%. La CFE-CGC a dénoncé le contexte législatif européen qui autorise un nivellement social par le bas.

Prendre l'exemple de l'ex Alitalia pour expliquer que l'on peut réduire les coûts sociaux relève de la provocation mais depuis un an, nous sommes habitués.

Air France et KLM doivent initier une nouvelle ambition de redressement pour transformer encore plus profondément le modèle point à point en France et en Europe, fut ce au prix d'une économie radicale au siège avec de plus gros porteurs sur les routes possibles... Comment redevenir compétitifs autrement ? NEO n'y suffira probablement pas tant le gouffre est profond. La stratégie gagnante des navettes semble désormais dépassée par les low cost, TGV inclus.

L'heure ne peut plus être aux « retouches produit » mais bien plus au développement de nouveaux produits, porteurs d'avenir. Pour Air France qui ne sait pas sortir de son attitude défensive, la compagnie doit reprendre l'initiative d'un leader, un leader qui doit faire vivre ses ambitions économiques sans brader indûment son pacte social. L'entreprise ne pourra pas relever les défis d'une nouvelle manière de voyager si elle continue à adopter un comportement déviant vis-à-vis de ses salariés. N'oublions pas que ce sont les personnels d'Air France, tous ensemble qui ont fait sa grandeur par leur investissement quotidien au service de cette noble cause.

**Pour la CFE-CGC d'Air France,
Ronald NOIROT.**